

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

**Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :**

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

| **Note :** Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

---

**[www.Financelmmo.com](http://www.Financelmmo.com)**

---

### **Livret du développement durable : (LDD) - anciennement CODEVI.**

- 1** Qu'est ce que le Livret du développement durable ?
- 2** Fonctionnement du LDD.
- 3** Comparaison entre le Livret du développement durable et les autres livrets.
- 4** Posez-nous vos questions sur votre Codevi ou LDD.

## **1 - Qu'est ce que le Livret du développement durable ?**

Depuis le 1er janvier 2007, le **Livret du développement durable (LDD)** remplace le **CODEVI** (Compte pour le Développement Industriel). Ce **livret d'épargne** rémunéré peut être obtenu dans tous les organismes bancaires et les fonds qui y sont placés sont constamment disponibles. Les sommes déposées serviront au financement des petites et moyennes entreprises, mais également aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens.

| **Note :** Ce livret est cumulable au **Livret A**, **livret B**, **livret Bleu** et **LEP**.

## **2 - Fonctionnement du LDD**

### **Qui peut en bénéficier ?**

Un **LDD** (ou **CODEVI**) peut être détenu par toute personne physique majeure ayant son domicile fiscal en France.

> Deux livrets par foyer fiscal.

### **Dépôts et retraits.**

- > Le dépôt minimal est de 15 € ;
- > Les dépôts et retraits peuvent être effectués par chèques, espèces ou virements ;
- > Le montant maximum des dépôts est de 6.000 € pour une personne physique (intérêts non compris) ;
- > Les retraits sont illimités ;
- > Aucun versement mensuel n'est obligatoire ;
- > La durée est illimitée.

### **Les intérêts du LDD.**

> Le taux d'intérêt est de 2,75 % (il suit celui du **Livret A**) depuis le 01/08/2006.

**Les intérêts sont :**

- exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux ;
- calculés toutes les quinzaines, le 1er et le 16 de chaque mois.

**Note :** Les intérêts s'ajoutent au capital et portent eux-mêmes intérêts. Ils sont capitalisés au 31 décembre de chaque année.

### 3 - Comparez le Livret du développement durable et les autres livrets.

Comparaison avec les autres livrets.					
	Dépôt minimum	Montant Maximum	Taux d'intérêt	Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Livret A	1,50 €	personne physique : 15.300 € personne morale : 76.500 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret B	1,50 €	Illimité	Libre	Imposable	Imposable
Livret bleu	15 €	personne physique : 15.300 € personne morale : 76.500 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret épargne populaire (LEP)	30 €	7.700 €	3,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret jeune	15 €	1.600 €	Libre (mais au minimum égal à celui du Livret A)	Exonéré	Exonéré
Livrets bancaires	15 €	Illimité	Libre	Imposable	Imposable
Livret du développement durable (LDD, anciennement CODEVI)	15 €	6.000 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
(date de dernière mise à jour : 01/06/2007)					

### 4 - Posez-nous vos questions sur votre Codevi ou LDD.

#### Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne ([www.Financelmmo.com](http://www.Financelmmo.com)) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.